ACSPADE

ASSOCIATION CHÂTILLONNAISE DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Bulletin d'adhésion
Année 2024

L'adhésion à l'association ACSPADE est individuelle (un couple doit souscrire deux adhésions), elle concerne l'année civile en cours.

NOM :……Prénom :……

Adresse 1 (résidence principale) :……

……

Adresse 2 (résidence dans le Diois) :…… ……

……

Adresse e-mail (en majuscules)……

Le montant de la cotisation ordinaire est de 15 €, et nous proposons une cotisation majorée à 20 € pour les membres bienfaiteurs.

Montant versé …… Mode de versement : ☐ Espèces ☐ Chèque (à l'ordre de ACSPADE)

Si vous réglez par chèque, ce bulletin accompagné, de votre chèque, est à retourner à

Sylvie Veye-Chareton, 1465 route de Die, 26410 Châtillon-en-Diois.

Fait le …… à …… Signature :